

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 06 avril 2023

**OBJET : Conventions de partenariat et de recherches pour la valorisation touristique de la Voie Verte**

L'An deux mille vingt trois

Le six avril,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes « Piège-Lauragais-Malepère »,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle des Pyrénées sur la commune de Montréal,

Sous la présidence de M. André VIOLA

Date de Convocation du Conseil Communautaire : trente et un mars 2023Secrétaire de séance : Christian OURLIAC

**Présents** : Francis ANDRIEU, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Régis BRUTY, Thierry CADENAT, Régis CALMON, André CATHALA, Jean-Marc ESTREM, Claudie FAUCON MEJEAN, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Jean-François IMBERT, Claude IZARD, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Hélène MARTY, Anne-Marie MAZIERES, Éric MISSE, Christian OURLIAC, Benjamin PEYRAS, Pascale RASTOUIL, Roselyne RIOS, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Florence SCIAU, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

**Absents et excusés** : Didier ALRIC, Bruno BERTRAND, Pierre CAZAL, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Sarah DANJOU, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Maryse LALA-LAFFONT, Jean-Claude MARTY, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Paul PAINCO, Aurélien PASSEMAR, Françoise RODE.

**Ayant donné pouvoir** : Loïc ALBERT à Christian LUCATO, Brice ASENSIO à Francis ANDRIEU, Bernard BREIL à Christian OURLIAC, Jérôme DARFEUILLE à André CATHALA, Muriel DENUÇ GUICHET à Claudie FAUCON MEJEAN, Michel PUJOL à Éric MISSE.

Il est exposé au conseil communautaire que suite aux aménagements réalisés sur la Voie Verte « Du Canal du Midi à Montségur », les EPCI qu'elle traverse, se sont réunis pour organiser et coordonner la mise en tourisme de celle-ci.

Le groupe de travail a rencontré un chercheur universitaire, natif de Lavelanet, qui se propose de faire des recherches d'archives qui permettraient d'éditer un guide complet à destination du grand public et des supports de médiation touristique pour la valorisation de la voie verte.

Il convient aujourd'hui de formaliser ces partenariats par la signature de deux conventions :

- Une convention de partenariat entre les EPCI traversés par la voie verte pour déterminer leur engagement de principe à travailler ensemble et à répartir les frais (travail de Monsieur Fabre).

- Une convention de recherche dans le cadre de la valorisation de la voie  
la ccplm à travers son office de tourisme intercommunal et l'association C  
Fabre et le graphiste, pour leur travail. Le budget annuel à prévoir par l'office de tourisme pour ce travail  
sera de 2 500 € en 2023, 1 500 € en 2024 et 1 000 € en 2025.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à signer les deux conventions en annexe  
et tout document relatif à cette affaire.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
à l'unanimité, après en avoir délibéré

Autoriser le Président à signer les deux conventions et tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président



André VIOLA.

Le secrétaire de séance

Christian OURLIAC

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 18/04/2023 et la publication sur le site internet de la  
communauté de communes le 19/04/2023

Le Président



André VIOLA.